



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse  
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

# Perspectives & Réalités

avril 2021

102

Lisez-vous le belge ? - p.8

P.W.D.R. : des nouvelles du projet  
d'aménagement touristique de Crupet - p.15





## La Cantina Vicini

Rue de la Fagne, 34 A - ASSESSE  
www.lacantinavicini.be  
GSM : 0478/230246  
Ouvert de 13h à 18h30  
du mercredi au samedi



Vins et Prosecco italiens • Balsamiques  
Huiles d'olive • Caves à vins



**Cécile VAUSE**  
IMMOBILIER

www.vause.be  
Agent Immobilier  
agréé I.P.I. 104833  
www.ipi.be

**Votre agent  
immobilier  
à  
Assesse**

Chaussée de Marche 77  
5330 ASSESSE  
(sur rendez-vous)

**EVALUATION  
VENTE  
LOCATION  
GESTION**



Expérience et créativité  
pour une opération  
immobilière réussie

Une question ?  
Un projet ?

Contactez-moi

☎ 0477/40.99.53  
✉ cecile@vause.be  
BE0725.140.524

# Intermarché

AVEC VOUS POUR UNE VIE MOINS CHÈRE

## ASSESSE

*Nos avantages*

- ✓ Nos viandes aux meilleurs prix
- ✓ Nous collaborons avec des producteurs locaux
- ✓ Une viande de qualité et contrôlée
- ✓ Toutes nos viandes sont découpées sur place



**OUVERT dimanches  
et jours fériés - Tél. 083 66 05 70**

# Et si on parlait de vos assurances ?

Eric Polet et Steve Detal vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.



Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE  
T. 083/65 62 02  
info@polet-detal.be  
FSMA 063133  
N° entreprise BE867.766.354  
[www.polet-detal.be](http://www.polet-detal.be)

polet & detal  
assurances



Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

## Le bout du tunnel

J'aimerais tant vous parler des petits oiseaux, des papillons, des fleurettes, des cloches et du printemps qui est revenu, apportant les sons et les odeurs du renouveau. Mais...

Et la lumière !

Cette fameuse lumière du bout du tunnel, cent fois promise.

Mais de quoi est-il fait, ce tunnel ? De la pandémie, de nos comportements, de nos angoisses ? Un peu de tout ? A vous de voir ! Vivre reste un danger mortel.

Belle **perspective**, vraiment, car la patience de tout un chacun rencontre ses limites.

J'aimerais tant vous écrire que, cette fois, ça y est, nous sommes de nouveau libres. Mais...

Nous sommes attachés à la chaîne des solidarités. Est-ce un abandon de liberté ?

Chacun, à sa manière, tient le coup, plus ou moins bien. La **réalité** n'est pas encore rose...

L'a-t-elle jamais été ?

Le monde d'après - cette fameuse lumière - sera-t-il la copie conforme du monde d'avant ou devons-nous tirer les leçons de ce fameux avertissement (pas sans frais) que fut, qu'est encore, la pandémie ?

Nous avons pu, grâce à elle, mesurer combien nous dépendions les uns des autres.

Je constate que mon billet est plein d'interrogations... Méfions-nous des réponses toutes faites. Partageons nos réflexions, nos questions, nos doutes. Ainsi, grandissons, mûrissons.

N'oublions pas, enfin, qu'un tunnel a deux bouts et qu'il serait dommage de devoir faire marche arrière vers... l'autre bout !

Mais... le printemps est là ! Profitons de ce que la nature nous offre pour nous recharger, corps et âme.

Roger Burlet, pour le comité de rédaction

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE  
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Chères citoyennes, Chers citoyens,  
Afin de garantir la sécurité de ses citoyens et de son personnel, l'administration communale d'Assesse et le CPAS sont accessibles uniquement sur rendez-vous et ce jusqu'à nouvel ordre.

## 102 - Avril 2021

### Photo de couverture :

Crédit photo :

Campagne Maillen – Daniel Gonce

### Revue bimestrielle

### Echevinat de la communication :

[communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

### Equipe de rédaction :

- Mmes P. BRICHARD, M. DANS, V. MANTIA, C. VAUSE, M. PAULUS
- MM. R. BURLET, J. DELFOSSE, F. LANDRAIN, G. TRAUSCH, G. EVRARD, avec la collaboration de Corentin FONTAINE, chargé de mission paysages et forêts au GAL.

## Sommaire

### Conseil communal

Au registre des délibérations du Conseil 4

### Population – Etat Civil

Au registre d'Etat Civil : du 01 juillet au 31 décembre 2020 7

### Bibliothèque communale

Lisez-vous le belge ? 8

### Dans nos écoles

L'école communale de Florée 9

### Participation citoyenne

9

### Solidarité

Appel à projets 10

### Action Sociale

Appel aux dons 10

Le CPAS roule avec vous 10

Pour demain, je me vaccine 11

### Environnement

Ambassadeurs propreté 12

### Cadre de vie

Le service Urbanisme 13

### Tranches de Paysages

14

### Tourisme et Culture

PWDR 15

Nos expositions de l'été 16

### GAL

Division de bâtiment pour des logements de qualité 18

Journée de l'eau 20

### L'Assessible

22 à 25

### L'Agenda : Nouveauté !

26

Directrice générale : [valentine.rosier@assesse.be](mailto:valentine.rosier@assesse.be)

Service comptabilité : [comptabilite@assesse.be](mailto:comptabilite@assesse.be)

Service population : [population@assesse.be](mailto:population@assesse.be)

Enseignement : [enseignement@assesse.be](mailto:enseignement@assesse.be)

Urbanisme : [urbanisme@assesse.be](mailto:urbanisme@assesse.be)

Ecopasseur : [ecopasseur@assesse.be](mailto:ecopasseur@assesse.be)

Personnel : [personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be)

Communication : [communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

Taxation : [taxes@assesse.be](mailto:taxes@assesse.be)

Accueil extrascolaire : [lidwin.chamberland@assesse.be](mailto:lidwin.chamberland@assesse.be)

Services techniques : [travaux@assesse.be](mailto:travaux@assesse.be)

Service Tourisme-Culture : [tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

Bibliothèque communale : [direction@biblio-assesse.be](mailto:direction@biblio-assesse.be)

Régie Communale Autonome des Sports : [rcas@assesse.be](mailto:rcas@assesse.be)

# Conseil communal

## Au registre des délibérations du Conseil

Séances des 10 décembre 2020 et 21 janvier 2021

### 1. AUX BUDGETS COMMUNAUX 2021

Le Conseil approuve les budgets 2021 de la Commune : avec, à l'exercice ordinaire, des recettes pour 9.227.188,30€ et des dépenses pour 9.158.475,13€ soit un **BONI** de 68.713,17€. A l'exercice extraordinaire, les recettes et dépenses s'équilibrent au montant de 6.509.571,95€.

### 2. AUX BUDGETS 2021 DU C.P.A.S.

Le Conseil adopte le budget 2021 du C.P.A.S. avec, à l'exercice ordinaire des recettes pour un montant de 5.011.314,37€ et des dépenses pour un montant identique; la participation financière communale au dit budget s'élève à 980.608,70€. A l'exercice extraordinaire, recettes et dépenses se chiffrent au même montant de 145.738,59€.

### 3. RÈGLEMENTS ET TAXES

Le Règlement relatif à la taxe additionnelle au précompte immobilier, pour l'exercice 2021, est approuvé au montant établi à **2.600 centimes** additionnels à ce précompte.

Le Règlement relatif à l'impôt des personnes physiques (I.P.P.) maintient la taxe au montant de **8.5% de l'I.P.P.**, impôt dû à l'Etat pour 2021 et calculé conformément au Code des impôts sur les revenus.

### 4. A LA ZONE DE SECOURS N.A.G.E.

Le Conseil marque son accord sur le mécanisme de répartition des dotations communales individuelles et provinciales de la Zone de secours (2021-2025), tel que proposé par le Conseil de Zone.

De plus, il prend connaissance du budget 2021 de la Zone N.A.G.E., ainsi que de la dotation communale à ce budget qui est fixée à 143.331,08€.

### 5. TRAVAUX ET ACHATS

- La Commune prend à sa charge, sur fonds propres, le montant de 48.676,34€ TVAC, pour le remplacement de luminaires publics, selon le choix technique opéré par O.R.E.S (237 points lumineux).

- Le Conseil décide l'acquisition de matériel pour la rénovation des toilettes, cloisons sanitaires et revêtement de sol aux écoles communales de Courrière, pour un montant de 24.640,50€ TVAC.

### 6. DIVERS

- Le Conseil désigne M. J-L. MOSSERAY au sein du Comité de gestion et du Comité d'étude de l'association de Projet (Communes d'Assesse - Gesves - Ohey - Hamois - Havelange et Ciney) « Création d'un Parc Naturel-Cœur de Condroz ».

- Le Conseil donne délégation au Collège communal pour la désignation, les conditions de recrutements, les recrutements et licenciements, du personnel communal contractuel.

- Le Conseil approuve le budget 2021, présenté par la Fabrique d'église d'Assesse, au montant de 87.472,58€, avec une dotation communale de 3.105,46€ (budget extraordinaire de 57.000,00€ pour travaux à approuver par le Conseil communal).

- A vote secret, Madame Chantal DE BOURNONVILLE est élue présidente de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (C.C.A.T.M.) d'Assesse, le Conseil ayant pris acte de la démission de Madame Dominique RAES du même poste. Madame Cécile VAUSE est désignée membre effectif de ladite Commission en lieu et place de Madame DE BOURNONVILLE.

- La Commune répondra à l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable », lancé par la Région Wallonne (R.W.).

- M. P-B. LESUISSE remplace M. D. WEVERBERGH, comme membre du Collège des commissaires aux comptes, au sein de la RCAS.

- La Commune adhère à la centrale d'achats du F.O.R.E.M. pour l'acquisition de matériel et de logiciels Cisco (estimation de 2.000,00€ pour les 4 prochaines années) et met à disposition du C.P.A.S. un bâtiment communal, situé ruelle du Pouillu,7 à Maillen, à titre gratuit, dans le cadre du Plan de cohésion sociale du C.P.A.S.

#### - Le Conseil approuve :

° le Cahier des Charges pour l'élaboration d'un Guide Communal d'Urbanisme (G.C.U.) au montant de 35.000,00€ TVAC, (pouvant être subsidié à raison de 60% par la R.W.) ;

° le projet de bail à loyer locatif, relatif à une partie du bien situé rue de la Pavée, 1 à Courrière, entre la Commune et l'ALE-Assesse, dans le cadre des activités de l'atelier de repassage de l'ALE ;

° le contrat de gestion conclu entre la Commune et la Régie Communale Autonome des Sports à Assesse (RCAS) pour une durée de 3 ans ;

° l'engagement d'un Commissaire aux comptes de la RCAS, pour les exercices 2020 à 2023 (estimation de la dépense chiffrée à 12.000€).

#### - Le Conseil accorde un subsidie :

° extraordinaire à la RCAS de 12.864,89€ pour divers travaux aux infrastructures sportives du Centre sportif de Maillen, des RFC. Sart-Bernard et RUS. Assesse ;



- exceptionnel de 400,00€, par implantation, aux écoles communales et libres de la Commune, afin de faire face à la crise sanitaire Covid-19 et aux manquements liés à la non organisation d'activités en 2020 ;
- de fonctionnement (exercice 2020) de 5.000,00 € à l'asbl Association Culture Sports Tourisme d'Assesse- « A.C.S.T.A. » ;
- de 6.800,00 € à l'asbl Comité d'Animation Sartoise (C.A.S.) pour la Maison d'accueil « Les petits coucous », afin d'équilibrer les comptes et de continuer l'activité ;
- de 6.500,00 € pour solde de subvention de fonctionnement (exercice 2020) à l'asbl Centre d'Accueil d'Information et d'Animation et de Coordination – « C.A.I.A.C. » ;
- de 300€ par association, dans le cadre du Plan communal d'aides aux associations et asbl assessoises, suite à la crise sanitaire Covid-19, pour un montant total de 14.700,00 € ; la Commission associative se réunira afin d'étudier une répartition équitable du solde prévu de 15.300,00 €. Sur avis de la Commission, le Conseil répartira ce solde, sur base du nombre d'équipes de jeunes et de justificatifs de frais « Covid-19 » rentrés par les associations.

## ERRATUM

Chers lecteurs, une erreur s'est glissée dans notre précédente édition du bulletin communal (n°101 – Février 2021) concernant le budget de la Fabrique d'église de Courrière-Centre.

Veillez-nous excuser de ce désagrément. Vous trouverez, par ailleurs, les **montants corrigés** ci-dessous.

Le Conseil, en sa séance du 28 octobre 2020, a adopté les budgets 2021, présentés par les Fabriques d'église :

	Recettes	Dépenses	Participation communale
Trieu-Courrière	34.908,03€	34.908,03e	22.839,67€
Courrière-Centre	8.746,94 €	8.746,94 €	5.770,65€
Crupet	16.016,25€	16.016,25€	9.433,80€
Florée	10.994,00€	10.994,00€	7.071,44€
Maillen	22.474,83€	22.446,83€	16.469,95€
Sorinne-la-Longue	16.112,40€	16.112,40€	11.719,36€
Sart-Bernard	22.776,21€	22.776,21€	18.882,25€



## Interpellation citoyenne

Comme le prévoit le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) du Conseil communal, tout habitant de la commune dispose d'un droit d'interpeller le Collège en séance publique du Conseil.

Pendant, ce droit d'interpellation ne peut s'exercer que moyennant le respect de certaines conditions :

- il faut avant tout être « **habitant.e de la commune** ». On entend par là toute personne physique de 18 ans accomplis domiciliée dans la commune, mais éga-

lement toute personne morale dont le siège social ou d'exploitation, se situe sur le territoire communal et qui est représentée par une personne physique de 18 ans accomplis.

- Cet habitant doit, en outre, **adresser par écrit, 15 jours francs avant le jour du Conseil, le texte intégral** de l'interpellation au Collège communal (libellé de manière à indiquer clairement la question posée), en mentionnant ses coordonnées précises.

L'interpellation, **pour être recevable**, doit également remplir certaines conditions : être introduite par une seule personne, être formulée sous forme de question et ne pas conduire à une intervention orale de plus de 10 minutes, porter sur un objet relevant de la compétence de décision ou d'avis du Collège ou du Conseil, ne pas porter sur une question de personne,...

Il revient ensuite au **Collège de décider de la recevabilité de l'interpellation**. S'il s'agit d'une décision d'irrecevabilité, elle devra être spécialement motivée en séance du Conseil et indiquer les voies, formes et délais de recours.

Si elle est recevable, il faut alors respecter une **procédure particulière lors de la séance du Conseil**. Les membres du Conseil ne faisant pas partie du Collège n'interviennent pas et l'interpellation ne fait l'objet d'aucun vote.

On notera enfin que trois interpellations au maximum peuvent être développées par séance du Conseil et qu'un même habitant ne peut faire usage de son droit d'interpellation que trois fois par an au maximum.

**Quel mazout respecte l'environnement ?**



**Total Mazout Ultra. Le mazout malin.**

- ✓ Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

Par rapport à l'utilisation de gaz naturel ordinaire.

**TOTAL Mazout Ultra**

Nous sommes à votre disposition :

**Ets BOTTON TOTAL**

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE  
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be



**Frank GILLET**

**Toiture**

**Charpente**

**Spécialisé en ardoises naturelles**

rue de Lustin 54 • 5330 Mailen  
0473 666 032

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce périodique. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!  
071/740 137  
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT** se fera un plaisir de vous rencontrer.  
**Prenez contact avec elle au 0498/883 895**

Aménagement extérieur  
Gros oeuvre  
Assainissement  
Couverture  
Isolation - Cloison  
Outillage  
Quincaillerie



**TOUT FAIRE**

**LIZIN**  
S.A.

matériaux de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com  
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE  
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

**Bastin Assurances sprl**


✓ assurances  
✓ placements

**Valmy BASTIN**

Chaussée de Marche 52  
5330 Assesse  
Tél. 083/65.61.58 - Fax 083/65.65.74  
GSM 0490/11.55.52

bastin.assurances@portima.be  
www.bastin-assurances.be  
FSMA: 47306A

Electricité Bâtiments & Industries  
Panneaux Photovoltaïques  
Alarme vol & incendie  
Vente électro - Domotique  
...



**Debel**

Electricité générale

**Devis gratuit !**

Rue du Trieu d'Avillon  
5336 Courrière  
**Michel Debel**  
Gsm : 0476/24 54 66  
debel1970@gmail.com

Monuments funéraires  
Caveau  
Plaques souvenirs  
Jardinières  
Décoration en bronze



**marc Degraeve**

Avenue Louise, 1 • 5330 SPONTIN  
GSM 0498 54 20 66



## Du 1er juillet au 31 décembre 2020



### Naissances

**02/07/2020:** Thiego JALLET CASADO, fils d'Antoine Jallet et d'Eveline Cavalheiro Casado, de Courrière

**07/07/2020:** Charles GILSON, fils de Florian Gilson et de Victoria Boulard, d'Assesse

**08/07/2020:** Charline GEORIS, fille de Xavier Georis et de Gaëlle Jacobs, de Maillen (Ivoy)

**08/07/2020:** Olivia MARSIA, fille de Nicolas Marsia et d'Alice Sprimont, de Sart-Bernard

**15/07/2020:** Rose LAMBERT, fille de Lionel Lambert et d'Astrid Vanderlinden, d'Assesse

**15/07/2020:** Victoria BOSSEAUX, fille de Stéphanie Bosseaux, de Maillen

**19/07/2020:** Laura CAPONI, fille de Julien Caponi et de Stéphanie Voisin, de Sart-Bernard

**23/07/2020:** Octave DELANGHE, fils de Kevin Delanghe et de Julie Ernoux, de Maillen

**12/08/2020:** Nina LALOUX, fille de Didier Laloux et de Charlotte Rahier, de Maillen

**28/08/2020:** Apolline PESESSE, fille de Jérémy Pesesse et d'Aurélie Ligot, de Crupet

**05/09/2020:** Basile DE SMET, fils de Nicolas De Smet et de Joanne Chaudron, d'Assesse

**20/09/2020:** Paloma MONMART LEGUIZAMO, fille de Sébastien Monmart et de Gabriela Leguizamo Gomez, de Courrière

**26/09/2020:** Hugo ALEXANDRE, fils de Mathieu Alexandre et de Laura Matagne, de Sart-Bernard

**28/09/2020:** Sacha SALERNO, fils de Jonathan Salerno et de Céline Bonanno, d'Assesse

**11/10/2020:** Ezyo GROOTEN, fils de Renato Grooten et de Sandy Simon, d'Assesse

**25/10/2020:** Noa GREGOIRE, fils de Yori Grégoire et de Noémie Nezer, de Florée

**31/10/2020:** Emile WILLEMET, fils de Benoît Willemet et de Marie Carpentier, de Courrière

**04/11/2020:** Céleste BINON, fille de Thomas Binon et de Laura Brebels, d'Assesse

**27/11/2020:** Matthias CORNET, fils de Martin Cornet et de Julie Losseau, de Courrière

**16/12/2020:** Marin WIRTGEN-SANTANTONIO, fils de Benoît Wirtgen et de Maude Santantonio, d'Assesse

**25/12/2020:** Camille LEJEUNE, fille de Renaud Lejeune et d'Amandine Collignon, de Courrière

**26/12/2020:** Louane LESUISSE, fille de David Lesuisse et de Laura Hut, de Courrière



### Mariages

**04/07/2020:** Jennifer HAVAUX et Romain LAHAUT, d'Assesse

**11/07/2020:** Fanny BELLOUR et Jérémy NUNKOVICS, de Courrière

**18/07/2020:** Marion VAN PARYS et Quentin DEWEZ, de Sorinne-la-Longue

**25/07/2020:** Amandine STEVAUX et Serraj ZOHEIR, d'Assesse

**08/08/2020:** Emilie RIGA et François-Xavier VAN LEEUW, de Sart-Bernard

## Pass Chevetogne

Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), une attention particulière a été portée à tous les domaines où des données personnelles sont susceptibles d'être accessibles ou rendues publiques.

Les compétences communales, notamment en matière d'état civil et de population, n'échappent évidemment pas à la règle. C'est particulièrement le cas lorsque la Commune prend l'initiative de rendre publiques certaines données personnelles, par publication de son bulletin communal.

C'est pourquoi, vous ne retrouverez dans votre bulletin communal que les avis de naissances et de mariages pour lesquels la Commune dispose d'une autorisation de publication.

Les avis de décès ne seront, quant à eux, plus diffusés.

## Lisez-vous le belge ?

Fin 2020, dans le but de relancer la chaîne du livre impactée par la pandémie, le PILEN\* lançait deux actions : d'une part, l'achat massif de livres belges par la Fédération Wallonie-Bruxelles à destination des bibliothèques, d'autre part, une vaste campagne de promotion concernant la production éditoriale (auteurs et/ou éditeurs) belges de toutes périodes intitulée "Lisez-vous le belge ?".

A la bibliothèque, l'action se prolonge. Côté Adultes, une table propose désormais aux lecteurs un vaste choix de romans d'auteurs belges. Des plus connus aux plus confidentiels, des actuels aux classiques : il y en a pour tous les goûts.

Cette campagne est pour nous l'occasion de mettre en lumière ceux qui parmi les Assessois (de souche ou d'adoption), se sont lancés dans l'aventure de l'écriture, que ce soit pour rédiger un roman, une autobiographie, de la poésie, un album pour enfants ou pour transmettre des connaissances.



*L'homme dans la Berlingo avec le cadavre et le couteau : roman* / Bruno Dinant, Academia Littératures, 2020 (Sart-Bernard)



*La colère des simples* / Pascaline David, Les éditions Sans Escalé, 2020 (Florée)



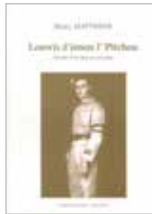
*Le gardien des légendes* / Henri-Raphaël Bordet, Les éditions Paulo-Ramand, 2019 (Assesse)



*La boîte à cigares : une enquête du détective Oscar Poissec* / Thierry Bernier, 2015 (Crupet)



*Je n'ai pas oublié* / Monique Richardeau, Editions Richardeau, 2015 (Sorinne-la Longue)



*Louwis d'èmon l' Pit-chou : istwêre d'on djon.ne rèsistant* / Henry Matteredne, Lès rëlis namurwès, 2012 (Sart-Bernard)



*Les Contes du diable, Des rimes et des rêves, La Roue des Contes, A l'Ombre du Tilleul, Nouvelles en cascade, Miracle dans les hameaux* / André Quevrain, La vie namuroise, 2010 à 2013 (Crupet)



*Un livre, ça sert à quoi ?* / Chloé Legeay, Alice Jeunesse, 2010 (Crupet)



*Chemins d'enfance en Condroz* / Michel Lamy, Les éditions namuroises, 2010 (Assesse)



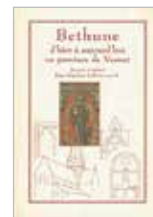
*Langue wallonne en Condroz namurois (2 vol.)* / André Vellande, Editions Azimut, 2009 (Courrière)



*Si peu que rien : une enfance en pays wallon* / Louis Richardeau, Med'iata, 2002 (Sorinne-la-longue)



« Ne me mutilez pas ! » / Claudine Otte, [1998] (Courrière)



*Béthune d'hier à aujourd'hui en province de Namur* / Jean-Baptiste Lefèvre, Jacques Lambert, Librairie ancienne "Au vieux quartier", 1999 (Jacques Lambert, Assesse)



*Ceux du ruisseau* / Henry Matteredne, Comité 75 d'Assesse, 1984 (Sart-Bernard)

Modeste, touchant et enthousiasmant :



*Oser l'autonomie dès la maternelle* / Dominique Disclez, Le livre en papier, 2021 (Crupet)

A lire le titre, on se dit que ce livre s'adresse en priorité aux (futurs) enseignants. Ceux-là seront intéressés par la démarche pédagogique et les exemples d'ateliers à mettre en place avec les élèves. Mais pour tout un chacun, c'est avant tout un magnifique témoignage sur une carrière consacrée à l'épanouissement des enfants. Aux grands que nous sommes, Madame Dominique ne donne pas de leçons : elle partage simplement son expérience d'enseignante en milieu rural.

A la lire, on se dit qu'on aurait aimé vivre ses années de maternelle dans la classe de Madame Dominique.

\*Le PILEn, Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique, est chargé de mettre en oeuvre des mesures d'accompagnement pour les différents acteurs et actrices de la chaîne du livre à travers les mutations technologiques, professionnelles et commerciales en cours.



### L'école communale de Florée

Implantée au cœur du charmant village de Florée, à quelques minutes de la N4, l'école communale de Florée bénéficie d'un bâtiment entièrement rénové dans un cadre verdoyant et sécurisé. Les classes y sont spacieuses, lumineuses et colorées. Dans notre petite école règne une ambiance chaleureuse et familiale qui favorise l'autonomie, la socialisation et l'entraide.



Chaque élève est le bienvenu. Quel que soit son bagage, tout est mis en œuvre pour l'emmener au plus loin de ses capacités, lui apprendre à se dépasser et à avoir confiance en lui. De ce fait, l'équipe éducative veille à travailler main dans la main et n'hésite pas à collaborer avec des spécialistes (logopède, PMS, intégration...).



Ici, l'enfant est acteur et au cœur de ses apprentissages. Nous mettons en place divers projets et activités, dans un but pédagogique : école du dehors, classe de découverte à l'école « Ecol'in », spectacle, échanges entre les classes, sensibilisation à l'environnement, invitation d'intervenants extérieurs... Il s'agit d'une véritable démarche de développement global de l'enfant.

En résumé, si vous cherchez une école où l'épanouissement est au service des apprentissages, c'est à Florée que vous serez comblés !

Rendez-vous sur notre page Facebook : « Ecole Communale de Florée » pour faire plus ample connaissance.

### APPEL POUR REVUE COMMUNALE HORS-SERIE

Le comité de rédaction de la revue communale travaille actuellement sur une édition Hors-Série avec pour thématique " Assesse unique et insolite ".



Vous connaissez...

- un lieu, un endroit méconnu du territoire ?
- un métier unique présent sur Assesse ?
- une personne qui a un don, une faculté hors du commun ?
- une histoire insolite à diffuser en lien avec votre village ?

Votre participation est essentielle, informez-nous par mail : [communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

### GROUPE DE TRAVAIL - GT NATURE

Plébiscité depuis le début du Programme de Développement Rural par de nombreux membres et citoyen.ne.s, le groupe de travail sur la nature de la Commission Locale de Développement Rural est toujours ouvert à de nouvelles candidatures.



Envie de vous impliquer dans le groupe, de nourrir la réflexion pour notre territoire et d'agir, par exemple, pour la mise en œuvre d'un réseau nature ?

Manifestez-vous auprès de notre conseiller en environnement (Guy-Loup DEVAUX) par mail : [environnement@assesse.be](mailto:environnement@assesse.be)

### GROUPE DE TRAVAIL - GT WELCOME PACK

La Commission Locale de Développement Rural lance un appel à la participation pour son groupe de travail sur l'accueil des futur.e.s habitant.e.s de notre commune.



Envie de vous impliquer dans ce pack de bienvenue, donner votre avis, construire ce projet ?

Manifestez-vous par mail [axelle.burlet@assesse.be](mailto:axelle.burlet@assesse.be) ou par téléphone 083/63.68.26

La première réunion de travail est prévue le 27 avril 2021 à 20h.



## Objectif de l'appel à projets

La commune d'Assesse souhaite encourager financièrement les citoyens, associations ou écoles assessois(es) qui s'impliquent ou qui désirent s'impliquer dans la coopération Nord-Sud en soutenant financièrement 2 types de projets :

- Ceux qui sensibilisent les Assessois(es) à la thématique Nord-Sud (aborder les thèmes de la pauvreté, de l'accès à l'eau, de la nourriture équitable, ...)
- Ceux qui proposent des actions concrètes sur le terrain dans des pays en développement (construction d'un puits, acheminement de matériel scolaire, ...)

## Qui peut répondre ?

Tout citoyen(ne), association ou école de l'entité d'Assesse qui met ou souhaite mettre en œuvre une telle initiative, peut se porter candidat et solliciter un subside communal.

## Comment participer ?

Complétez le dossier de candidature présentant votre projet de coopération Nord-Sud et envoyez-le par courrier ou courriel pour le 7 juin 2021 :

A l'attention de Madame Nadia MARCOLINI  
Echevine de la Solidarité Internationale  
Esplanade des Citoyens 4  
5330 ASSESSE  
nadia.marcolini@assesse.be

## Action Sociale

### Appel aux dons

En tant que Service Social nous faisons appel à votre générosité.

Afin de pouvoir agir le plus rapidement possible selon les besoins et demandes croissants de nos bénéficiaires, nous sommes en perpétuelle recherche de dons, tels que des meubles, armoires, commodes, salons, électroménagers (frigos, congélateurs, machines à laver, séchoirs, fers à repasser, cafetières, micro-ondes ...), vaisselles **uniquement complètes**, lits, garde-robes, tables et chaises, TV, **le tout en très bon état car nous n'avons pas l'infrastructure pour des réparations éventuelles.**

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre solidarité et pour citer John A. HOLMES : « *Il n'existe pas de meilleur exercice pour le cœur que de se pencher pour aider quelqu'un à se relever.* »

Bien cordialement,

Le CPAS d'Assesse

Contact :

Jean-Yves Hicguet – 0478 633 996

## Le CPAS roule avec vous

Depuis le 01/01/2021, le service transport de CAIAC est repris et organisé par le service social du CPAS

### Pour qui ?

Tout habitant de l'entité d'Assesse qui rencontre des difficultés pour se déplacer.



### Pour quoi faire ?

- Effectuer des démarches administratives, des courses ménagères;
- Se rendre à des examens médicaux et à des activités récréatives.

### Appelez le service voiturage : 0471/ 08 01 02

- Un bénévole viendra vous chercher à domicile.
- Le montant à payer est de 0.3542 € du kilomètre parcouru (du lieu de départ du chauffeur à son point de retour).
- Les demandes doivent être introduites au minimum 48 heures à l'avance en téléphonant au service : **0471/08 01 02** (du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h00).
- Veillez à vous munir de votre carte de stationnement si vous en disposez : cela facilite grandement les possibilités de parking !

Ce service est uniquement disponible sur rendez-vous !





## Pour demain, je me vaccine

### Pourquoi se faire vacciner ?

Se faire vacciner, c'est se protéger soi... et protéger les autres.

Pour retrouver un quotidien sans masque, pouvoir serrer qui je veux dans mes bras, voyager librement, retrouver les salles de concert, le folklore, les cafés, les restaurants, les amis en vrai.

Le mode d'action des vaccins « consiste à entraîner et à préparer le système immunitaire (défenses naturelles de l'organisme) à reconnaître et à combattre les virus et les bactéries qu'ils ciblent. Ainsi, si l'organisme se trouve par la suite exposé à ces mêmes agents pathogènes, il est immédiatement prêt à les détruire, ce qui permet de prévenir la maladie». (Source : OMS)

La vaccination permettra donc de :

- diminuer votre risque d'expression des symptômes en cas de contact avec le virus,
- réduire la circulation du virus au sein de la population,
- diminuer le nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès,
- protéger les personnes les plus fragiles face à la Covid-19,
- diminuer la pression sur les services de santé.

### Suis-je obligé d'être vacciné.e contre la Covid-19 ?

Non, vous n'êtes pas obligé.e de vous faire vacciner contre la Covid-19. Cette vaccination anti Covid-19 se fait sur base volontaire. Il est fondamental que le choix de chacun puisse être respecté.

### Un besoin ? Une question ? Vous avez reçu votre convocation ?

Rendez-vous sur [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be) ou sur le site de [l'AVIQ](http://l'AVIQ).

Un site centralisateur de toutes les sources d'information dont vous pourriez avoir besoin !

Dans le cas où vous ne trouveriez pas réponse à vos questions sur les différents supports proposés, la Commune d'Assesse met à votre disposition un agent pour vous aider dans vos démarches de vaccination (problème dans la prise de rendez-vous, difficultés à vous déplacer,...) => **+32 83 63 68 43**



Sur les hauteurs de Namur  
un cadre de vie *apaisant*, confortable & durable



**À VENDRE:**  
MAISONS EN  
CONSTRUCTION  
OU DISPONIBLES  
IMMÉDIATEMENT



BUREAU  
DE VENTE

Un projet développé en partenariat par :



**BUREAU DE VENTE SUR PLACE:** Rue des Myosotis à Erpent

Découvrez notre savoir-faire en visitant notre maison entièrement terminée et aménagée. Elle vous donne un bel aperçu des volumes disponibles et des possibilités d'aménagement dont vous pourrez profiter.

INFOS: **081 33 26 33** | [maison@leplateauderpent.be](mailto:maison@leplateauderpent.be) | [www.leplateauderpent.be](http://www.leplateauderpent.be)

## J'agis en tant que citoyen.ne, je deviens ambassadeur/ambassadrice de la propreté

Et moi qu'est-ce que je peux faire ? C'est une question que beaucoup de citoyen.ne.s se posent lorsqu'il s'agit de lutter contre la malpropreté/ contribuer à une amélioration de son cadre de vie (positiver). Et pourtant, il est important de combattre l'idée reçue selon laquelle « on ne peut rien y faire ».

C'est pourquoi **Be WaPP** appelle tous les citoyens à se mobiliser pour lutter contre les comportements inciviques/ participer à l'entretien de son environnement et adopter les bons gestes. Faisons **évoluer les mentalités afin de rendre la Wallonie Plus Propre**, rejoignez les 24.337 Ambassadeurs et Ambassadrices de la Propreté !

Le projet "**Ambassadeurs/Ambassadrices de la Propreté**" est un projet collaboratif au bénéfice de tou-te-s. La Commune est impliquée comme un relais opérationnel indispensable afin de mener à bien les actions. Concrètement, la Commune prend contact pour définir, en bonne entente, les modalités d'évacuation des sacs (ordures ménagères /PMC+) de déchets récoltés.

Pour répondre à toutes les questions à propos de ce projet, veuillez contacter notre **Conseiller en environnement**, Devaux Guy-Loup, [environnement@assesse.be](mailto:environnement@assesse.be) et/ou **+32 83 63 68 57**.

Quand on demande aux enfants pourquoi ils ne doivent pas jeter leurs déchets par terre, ils répondent tous "**parce que ça pollue la nature**". Mais au fait, que veut dire concrètement l'expression "polluer la nature" ? Et combien de temps mettent nos déchets à disparaître entièrement lorsqu'ils sont jetés dans cette nature ?

Les premiers à souffrir de notre manque de civisme environnemental sont les animaux. Les déchets que nous jetons contribuent à **polluer les sols, l'eau et à menacer la biodiversité**. Le problème des détritiques jetés dans la nature est qu'ils mettent énormément de temps à disparaître complètement, à se "dégrader". Mais combien de temps exactement ?

N'hésitez pas à tester vos connaissances avec le Quiz sur le temps de dégradation des déchets !



### Le temps de dégradation pour :

#### 1. Un mouchoir en papier ?

(A) 3 mois (B) 3 semaines (C) 3 jours

#### 2. Un sac en plastique ?

(A) Entre 10 mois & 10 ans (B) Entre 10 ans & 100 ans (C) Entre 100 ans & 1.000 ans

#### 3. Un chewing-gum ?

(A) 5 mois (B) 5 ans (C) 50 ans

#### 4. Une pelure de fruit ?

(A) 3 à 6 mois (B) 3 à 6 semaines (C) 3 à 6 ans

#### 5. Une canette en aluminium ?

(A) Entre 1 à 10 ans (B) Entre 20 et 30 ans (C) Entre 10 et 100 ans

Réponses : 1A, 2C, 3B, 4A, 5C



### Le service urbanisme

« Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, les arbres, le ciel, l'acier, le ciment, dans cet ordre hiérarchique et indissolublement » - Le Corbusier

#### Qu'est-ce que le service urbanisme ?

L'urbanisme sert à disposer, à aménager et à restructurer physiquement et socialement l'espace en vue d'assurer l'unification la plus harmonieuse et la plus efficace d'un site donné (notamment au niveau de l'habitation et de la circulation). Cet aménagement du territoire doit se mettre en pratique sur base d'une théorie donnée.

**Le but du service urbanisme est donc de veiller à garantir un cadre de vie de qualité**, mais également une utilisation rationnelle du territoire et de ses ressources en permettant une coexistence paisible et respectueuse entre voisins ainsi qu'entre activités diverses (commerces, services, exploitations agricoles, équipements collectifs, etc.)

Ainsi, avant de vous lancer dans des travaux d'amélioration ou d'agrandissement de votre maison, ou de construction d'une piscine, d'un terrain de sport, d'un abri de jardin, d'un abri pour animaux (poulailler, bergerie, écurie) ou encore de modification du relief du sol, il est indispensable de vous informer sur la réglementation en vigueur, et le cas échéant, de déposer une demande de permis d'urbanisme.

#### A qui devez-vous vous adresser ?

Ce sont Mesdames Hélène TRIPNAUX et Frédérique POLET ainsi que Monsieur Jean-François JANDRAIN, du service urbanisme, qui seront vos premiers interlocuteurs.

Ils vous accueilleront et vous guideront, forts de leur parfaite connaissance de la législation et de leur large expérience en la matière. Il faut toutefois souligner que l'urbanisme n'est pas une science exacte et qu'il y a de nombreuses questions d'interprétation du Code, notamment selon la zone urbanistique dans laquelle votre bien se situe.

Madame Nadia MARCOLINI, échevine en charge de l'urbanisme, travaille en étroite collaboration avec le service. Elle est le lien entre le service urbanisme et le Collège Communal (dont elle fait aussi partie), lequel remet la décision finale.



L'équipe du service urbanisme et l'échevine ne sont pas là uniquement pour analyser les demandes et dossiers en cours, mais ils sont également à votre disposition pour vous conseiller dès que vous envisagez d'acheter un terrain en zone à bâtir en vue d'y construire, ou que vous souhaitez acquérir un bien à rénover ou à transformer.

Ainsi, en étant clairement informé, chaque citoyen.ne (ou futur citoyen) de la commune d'Assesse pourra rêver à ses projets en toute connaissance de cause, en s'évitant des déconvenues ou de longues procédures de régularisation de situations infractionnelles.

Parmi ces infractions, on retrouve le plus souvent : des modifications du relief du sol, la création d'un second logement dans une habitation existante, ou encore, la construction d'un abri de jardin.

Envie de découvrir la réglementation ?

<http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/juridique/codt/codt.pdf>

### Petit éclairage sur le paysage en couverture de votre Perspectives et Réalités pour découvrir ce que le regard ne saurait tout à fait voir



Dans cette belle tranche de paysage de Maillen à Jassogne, nous pouvons retrouver les éléments principaux de notre ruralité assessoise. En première approche, nous y voyons distinctement le "mix" agricole culture-pâture, omniprésent en milieu rural depuis la sédentarisation de l'être humain qui utilise l'élevage pour alimenter ses terres maraîchères et céréalières en matière organique (les méthodes de fertilisation ont évidemment évolué depuis trois mille ans mais l'objectif est, depuis toujours, le même).

À y regarder de plus près, vous verrez que la localisation de ces deux grands types d'usage des terres est également typique : pâtures en bas de versant, proche du cours d'eau (ou d'un fond humide) ; culture en haut de versant, sur des pentes plus douces et un socle rocheux qui draine correctement l'eau de pluie.

Quel cours d'eau ? Celui dont la trace est marquée par le chapelet d'arbres et buissons qui séparent ici l'avant-plan du reste du panorama. La terre lourde (de par l'humidité continue) et froide (moins d'exposition aux rayons du soleil) de part et d'autre du fond du vallon est bénéfique au maintien d'une herbe grasse appréciée des bovins qui vous toisent. A être attentif, vous remarquerez une ligne de "décrochement" dans la pente qui nous fait face. Là où les tonalités de la prairie passent d'un vert plus clair à un vert plus foncé, vous devinerez une rupture de pente. C'est la limite d'un creusement opéré depuis des lustres à la géologie du coin par le ruissellement des eaux et les crues de rivière qui érodent plus rapidement les roches les plus tendres. Le "lit majeur" est ainsi créé. À l'arrière-plan, vous devinez encore des pâtures, piquées de quelques arbres isolés qui offriront l'ombre nécessaire aux bovins en été. Le sol est, là aussi, probablement plus humide (sous-sol peu perméable) et plus froid (la pente est tournée vers le nord), donc moins propice à la culture de céréales exigeantes. Pour ce qui est des pratiques culturales, nous en reparlerons à une autre occasion.

Pour compléter le tableau rural condruzien, il manque évidemment un massif forestier, que l'on devine sur la gauche, là où la végétation se fait plus abondante. Il manque également les regroupements de bâtisses historiquement détenues par nos ancêtres paysans et aujourd'hui reconverties quasi exclusivement en logement. Mais ça aussi, je vous en reparlerai, tout comme des bâtiments d'exploitation de nos concitoyens fermiers modernes, **les authentiques jardiniers de cette belle tranche de paysage condruzien !**



## Plan Wallon de Développement Rural (PWDR)

En cours depuis 2016, le projet d'aménagement touristique du Cœur de Crupet se précise et la société « **Atelier Paysage** » a terminé le projet, en concertation avec les partenaires et en accord avec le Collège communal et les instances du Patrimoine. **Atelier Paysage** en présente les grandes lignes ci-dessous, conformément à la demande de permis d'urbanisme qui a été lancée.

Le projet d'aménagement de Crupet concerne un travail au cœur du village principalement construit et minéral avec un périmètre qui s'étend dans l'auréole villageoise (jardins, prairies et autrefois vergers). Dans cette étendue, il s'agit de retisser des liens physiques et sociaux lisibles pour renforcer l'esprit et la structure paysagère villageoise typique.

Pour améliorer ce caractère, pour favoriser et sécuriser le piéton dans l'espace public (nouveaux parcours), les travaux prévus vont apaiser le flux routier au cœur du village et réorganiser le stationnement par poches (parking rue Haute et nouveau parking rue du Dessus).

Ainsi, le parvis de la grotte St-Antoine (accès à l'Office du Tourisme) et la place de l'église sont libérés des voitures et aménagés comme de vraies places conviviales.

Des équipements (assises confortables, panneau touristique, table d'orientation, etc.) viennent ponctuer ce nouveau maillage piéton et participent à la qualité d'accueil du village.

Les matériaux employés sont durables entre le béton désactivé et les pavés de rue ou encore dalles béton/gazon. La pierre bleue naturelle est mise en valeur pour les socles des bancs, les marches d'escalier et murets. Une attention particulière est menée sur la gestion des eaux de ruissellement.

Des prairies environnantes au vieux tilleul, la trame verte est valorisée et complétée pour animer le paysage de variations saisonnières et des chants des oiseaux ...

L'objectif est de mettre en œuvre un projet identitaire sobre et intégré au caractère rural du site qui révèle les qualités intrinsèques du cœur de village de Crupet autour des valeurs de vivre ensemble et d'environnement !



Plan masse du projet - © ATELIER PAYSAGE SRL



Place de l'église - © ATELIER PAYSAGE SRL



« Fonds européen agricole pour le Développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales »

## POINT D'INFORMATION : HORAIRES D'OUVERTURE 2021

Sauf contrordre:

- ✓ **Mai** : ouvert tous les week-ends de 13h à 17h (fermé les dimanches 9 et 30) ainsi que de 10h à 16h les 13, 14 (Ascension) et 24 (Pentecôte).
- ✓ **Juin** : ouvert tous les week-ends de 13h à 17h (fermé les dimanches 13 et 27). Si la brocante de Crupet a lieu, ouverture du Point d'Information de 10h à 18h, le dimanche 6.
- ✓ **Du 1er juillet au 15 septembre** : ouvert tous les jours de 10h à 18h.
- ✓ Ouvert également sur rendez-vous.

## NOS EXPOSITIONS DE L'ETE (ouvertes aux mêmes horaires que le point info)



### Juin

#### «Peintures à l'huile tout en couleurs» par Myriam Metens

Arbres, visages, femmes regardant la mer...

### Juillet

#### Œuvres de Fabien Laloux et Cécile Namur, « Un peu de tout » - bronzes, peintures et céramique

> Artiste passionné par l'art dès l'adolescence, **Fabien Laloux** se forme au dessin et au travail de la terre avant de découvrir et d'avoir un coup de foudre pour le bronze. Dans son atelier, il réalise différentes

techniques et toutes les étapes du travail qui le mène à la sculpture finale en bronze. Ses œuvres, ignorant le côté dur et obscur du monde, dévoilent légèreté, beauté, rêve, liberté ...

> Passionnée par la peinture, **Cécile Namur** débute en 1982 par la peinture figurative à l'huile en suivant des cours chez différents peintres. L'aquarelle l'attire par après et l'amène pendant de nombreuses années à l'école d'aquarelle de Namur. Elle se tourne ensuite vers l'abstraction à l'acrylique auprès de A. Sprumont à Andenne et de l'Académie des Beaux-Arts de Namur.

Au fil de ses rencontres, elle côtoie des céramistes qui lui communiquent leur passion ... c'est donc divers styles de peinture et des réalisations en céramique qu'elle présentera, à l'OTA, tout le mois de juillet 2021.



Photo F. Laloux



Photo C. Namur



### Août

#### «Récup dans l'art» par Fabienne Kaeses

«La récup ou l'art de la récup ou la récup dans l'art.

Ces matériaux pas chers qu'on peut recycler nous interpellent sur notre société de surconsommation et de gaspillage.

Peinture abstraite où l'on retrouve des couleurs orange et bleu turquoise non seulement parce qu'elles sont des couleurs complémentaires mais aussi pour les influences qu'elles ont sur nous.

On dit que la couleur orange est stimulante sur le plan émotionnel, énergique et dynamique. En ce qui concerne le bleu turquoise : « l'œil a l'impression que le champ visuel est régénéré par sa contemplation ».

### Septembre

#### Œuvres de Chantal Lebrun

Depuis 40 ans que Chantal Lebrun expérimente le pastel, l'huile, l'aquarelle puis l'acrylique, l'amusement est toujours au rendez-vous dans sa peinture intuitive.

Sur format carré, matières subtiles, les jeux d'harmonie de couleurs, parfois vives, parfois adoucies par un voile blanc, sont sa prédilection.

Les déclinaisons de fenêtres portent le regard en tous sens à l'extérieur comme à l'intérieur.

Sa signature graphique se caractérise par l'apposition de lettres et de chiffres.





## A NOTER DÉJÀ : JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021 !

Cette année, les Journées du Patrimoine auront lieu les 11 et 12 septembre sur le thème « Femmes & Patrimoine ». Un programme prometteur qui inclura deux sites à visiter à Assesse, si les conditions sanitaires le permettent :

### L'ancien couvent des Récollectines



Érigé en 1911 pour l'ordre des Pénitentes Récollectines, cet ancien couvent est aujourd'hui le siège de l'ACRF-Femmes en milieu rural. Mais il recèle encore d'intéressants témoignages de la vie des reli-

gieuses qui l'ont habité jusqu'en 1992, comme l'oratoire et les stalles, les sacristies, les chambres, le déambulatoire, les documents d'époque ou encore l'émouvant petit cimetière dans le jardin.

De plus, son occupation actuelle par l'ACRF colle parfaitement au thème « Femmes & Patrimoine », un lien continu mais bien différent entre les femmes et les époques, en ce lieu patrimonial ...

L'ancien couvent sera **ouvert uniquement dans le cadre de visites guidées** :

- le samedi 11 septembre : 11h, 14h et 16h.
- le dimanche 12 septembre : 11h, 14h et 16h.

Rue Maurice Jaumain, 15 - 5330 Assesse.

### L'église Sainte-Lucie de Maillen



Elle fut construite en 1875 par l'architecte Durllet, en style néogothique. Ses immenses fenêtres et son élégante tour éclairée d'une rosace lui offrent une lumière parfaite. Elle est dédiée à sainte

Lucie, patronne des aveugles et des électriciens, qui vivait à Syracuse au 4<sup>e</sup> siècle.

Elle sera accessible pour une visite libre le dimanche 12 septembre uniquement, de 10h à 18h. Des informations seront données sur demande par les accueillants.

Place du Bâti - 5330 Maillen.

## NOUVEAU : UN CARNET D'AVENTURES AU BOIS DIDACTIQUE DE COURRIÈRE

Après les 6 balades-jeux « Mes Aventures d'Enchanteur », Olibrius l'enchanteur emmène les familles dans de nouvelles aventures à réaliser, non plus avec un sac de jeu ou son smartphone mais bien avec un carnet d'énigmes de 28 pages : **MES CARNETS D'AVENTURES**.

A Courrière, à partir du 12 avril 2021, découvrez un nouveau parcours de ±2km, sous la forme d'un jeu de piste, à réaliser en famille.

Activité idéale pour des familles avec des enfants de 8 à 12 ans.

Accessible toute l'année et en toute autonomie.

### A Courrière (bois didactique)

#### En avant l'aventure avec Daguet le chevreuil

Horreur, malheur ! A la dernière lune, Condruza la vilaine sorcière a transformé tous les animaux du bois en statue, sauf un : Daguet.



Aide Olibrius l'enchanteur à protéger Daguet et ses amis en découvrant le code du coffre dans lequel Condruza la sorcière a caché la formule magique qui lèvera le maléfice !

Pour trouver ce code, parcours le bois didactique à l'aide d'un plan et résous les énigmes du carnet.

**POINT DE DÉPART** : Bois didactique de Courrière, rue des Grands Joncs – Accès fléché à partir du cœur du village de Courrière et de la N4.

**DISTANCE** : environ 1,6 Km - **DURÉE** : +/- 1h30

Pour les enfants à partir de 8 ans, accompagnés.

Procure-toi vite **le carnet d'aventures du Bois didactique de Courrière** à la Maison du Tourisme Condruz-Famenne ou à l'Office du Tourisme d'Assesse.

**Prix: 3€**



Ce nouveau carnet ludique a été réalisé en étroite collaboration avec les Offices du Tourisme et les Communes, avec le soutien financier du CGT et de l'Europe dans le cadre d'une fiche coo-

pération avec le GAL Condruz-Famenne et le GAL Pays des Tiges et Chavées.



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme.  
« Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. »

## OCTOBRE, MOIS DE LA NATURE DANS L'ENTITÉ D'ASSESE

Comme chaque année, la Commune d'Assesse vous propose un agenda des activités nature qui sont organisées dans l'entité durant tout le mois d'octobre par divers clubs, associations, comités, ... et l'Office du Tourisme.

DURANT TOUT LE MOIS D'OCTOBRE



Balades nature guidées, conférence horticole, stage thématique de l'Accueil Extrascolaire à la Toussaint, balades contées aux flambeaux, journée 'Sentiers.be', ... sont autant d'événements que vous retrouverez plus en détail, à la rentrée scolaire 2021, sur le site [www.assesseturisme.be](http://www.assesseturisme.be).

**Vous organisez une activité en octobre qui touche de près ou de loin à la nature ?**

**Faites-le nous savoir avant le 30 août et nous en ferons la promotion !**

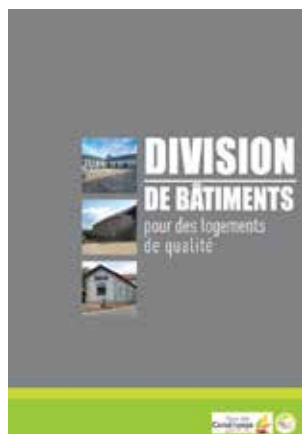
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner



Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse  
rue Haute 7  
à 5332 CRUPET  
Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)  
[tourisme.assesse@gmail.com](mailto:tourisme.assesse@gmail.com)  
[www.assesseturisme.be](http://www.assesseturisme.be)  
[www.facebook.com/assesseturisme](https://www.facebook.com/assesseturisme)

## Gal



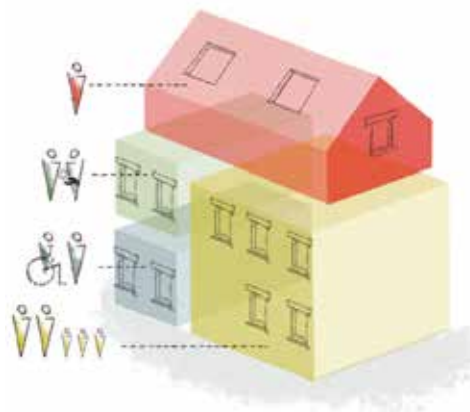
## Division de bâtiments pour des logements de qualité - Une brochure à votre disposition

Vous vivez dans une maison trop grande pour votre ménage et vous pensez que vous pourriez y créer un second logement ? Vous êtes propriétaire d'un bâtiment que vous pourriez reconvertir en logements ? Les communes du Condroz, le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des

Condruzes mettent à votre disposition une information pour vous soutenir et encadrer votre projet de division !

Il s'agit d'une brochure qui présente une série de principes et de recommandations, ainsi que toutes les questions à vous poser pour garantir la qualité de votre projet et son intégration dans votre village ou votre quartier.

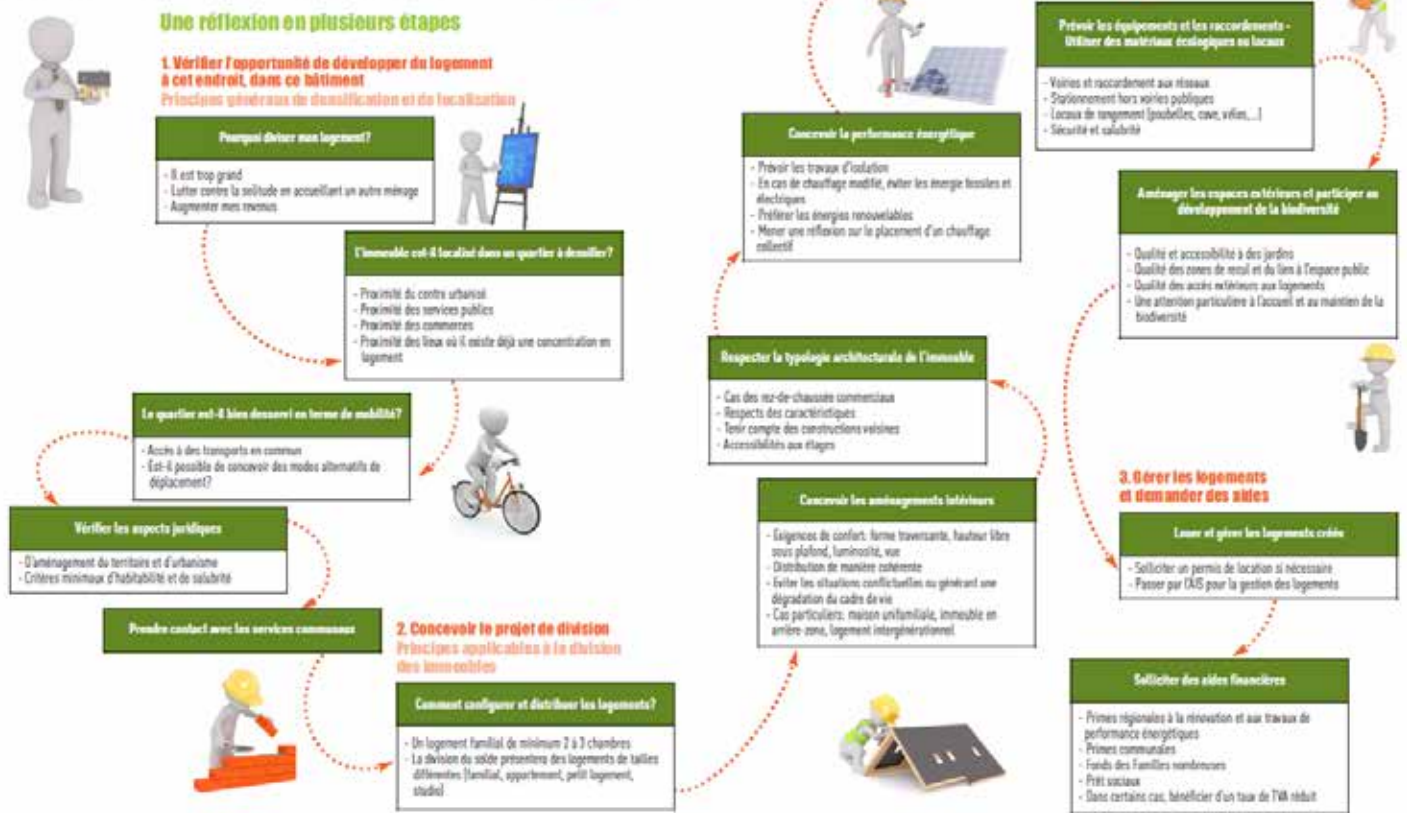
Ces recommandations ne remplacent pas les règles urbanistiques en vigueur dans votre commune, elles les complètent et apportent un éclairage concret et pragmatique pour les mettre en application sur le terrain. Bien entendu, votre projet demandera de recevoir les autorisations requises, telles qu'un permis d'urbanisme. Les autorités communales apprécieront les qualités architecturales et urbanistiques de votre projet, ainsi que son intégration vis-à-vis du contexte local sur la base du bon aménagement et d'un développement harmonieux des lieux.



La mixité sera encouragée par l'aménagement de logements de tailles diverses



# DIVISION DE BATIMENTS POUR DES LOGEMENTS DE QUALITE



La brochure contient également une grille de réflexion qui vous permet de penser à tout, par étapes :

- Etape 1 : vérifier l'opportunité de développer un projet de division dans le bâtiment, en fonction de la stratégie communale, de la localisation du bâtiment, de sa qualité, du contexte bâti et paysager :
- Etape 2 : aborder les aspects pratiques : configuration des logements, conception intérieure, typologie architecturale, respect des critères minimaux de salubrité, voiries et réseaux, disponibilité en parcage, aspects énergétiques, aménagement des abords, réaliser le dossier de demande de permis d'urbanisme ;
- Etape 3 : comment gérer les logements créés et éventuellement quelles aides financières peuvent être obtenues ?



La brochure comprend des textes, des croquis explicatifs, des photos de réalisations sur nos communes, des références juridiques, des définitions de certains termes techniques, des liens vers les services compétents, et également les coordonnées du service urbanisme de votre commune. Ce dernier est votre interlocuteur pour vous conseiller dans votre projet. N'hésitez pas à le contacter.

La brochure est disponible dans le service urbanisme de votre commune et sur le site internet du GAL : <https://www.tiges-chavees.be/> et <https://www.galcondruses.be/>

**Contact** : Muriel Dagrain - Chargée de mission Logement  
Gal Pays des Tiges et Chavées : [muriel.dagrain@tiges-chavees.be](mailto:muriel.dagrain@tiges-chavees.be)  
Gal Pays des Condruses : [muriel.dagrain@galcondruses.be](mailto:muriel.dagrain@galcondruses.be)



# Déjà une année d'actions pour le projet « Je protège l'eau de Wallonie »

Le changement climatique menace l'une des ressources les plus importantes de notre planète - l'eau. Chacun de nous, à son niveau, a un rôle à jouer. En réalisant des choix responsables dans notre vie quotidienne, au travers de notre alimentation par exemple, nous pouvons économiser l'eau et préserver sa qualité. La prise de conscience des agriculteurs dans le rôle qu'ils ont à jouer dans sa préservation, est depuis longtemps amorcée. Beaucoup d'entre eux agissent au quotidien afin de concilier production agricole et préservation des ressources en eau (souterraines ou de surface). Sur le territoire des communes d'Assesse, Gesves et Ohey, le projet « Je protège l'eau de Wallonie » vise à soutenir ces initiatives, les développer et les faire connaître par le plus grand nombre. Ce projet pilote, soutenu par la SPGE a débuté il y a environ 1 an. Son originalité réside dans le développement d'une agriculture à la fois rémunératrice et compatible avec la protection de la qualité de l'eau.

Le projet apporte un soutien à la fois technique et commercial aux agriculteurs qui s'engagent volontairement dans une démarche poussée de protection de la ressource en eau en modifiant leurs pratiques agricoles. Les produits issus de cette agriculture sont labellisés « Je protège l'eau de Wallonie » ce qui leur assure une visibilité auprès des consommateurs. Et en plus, l'agriculteur qui entre dans la démarche est rémunéré au Prix Juste Producteur. Une des premières actions concrètes du projet a visé la culture de pommes de terre en utilisant des variétés robustes résistantes à la sécheresse et au mildiou. Ceci a permis de démontrer qu'il est possible de produire des pommes de terre autrement et de se passer de substances chimiques de synthèse si en plus, le désherbage et le défanage sont mécaniques.

Vous voulez agir maintenant et soutenir les agriculteurs de votre territoire ? Rendez-vous dans l'un des points de vente listés ci-dessous pour vous procurer les pommes de terre robustes de Ohey et Wierde.

## Liste des commerces proposant les pommes de terre « Je protège l'eau de Wallonie »

### Distribution des pommes de terre GMS

Proxy Delhaize Ohey

Carrefour Market Mestdagh Naninne

Carrefour Market Ciney

Eco-Marché Assesse

Saveurs d'ANSO

### Rue

Chaussée de Ciney, 53G

Chaussée de Marche, 860

Rue du Commerce 44

Rue Melville Wilson 3

Rue de Reppe 129

### CP/Ville

5350 Ohey

5100 Naninne

5390 Ciney

5330 Assesse

5340 Ohey



D'autres actions sont prévues à l'avenir sur d'autres cultures (orge, colza, maraichage, élevage, etc.). Pour tout savoir sur le projet et ses actions : [www.jeprotege-leaudewallonie.com](http://www.jeprotege-leaudewallonie.com)

N'hésitez pas à nous contacter : [info@jeprotege-leaudewallonie.com](mailto:info@jeprotege-leaudewallonie.com)

Ce projet est mis en œuvre par le GAL Pays des Tiges et Chavées, l'UNAB, et le Collège des Producteurs, avec le soutien de la SPGE.



Quincaillerie  
**MAILLEN**

1A, rue de Justin - Maillen  
083/65.56.20



Toutes nos années d'expérience sont à votre service



**De bon poil**  
Salon de toilettage



0475 / 24 21 00  
Rue du Centre 37 - 5333 Sorinne-la-Longue (Face à l'église)



**nélis & fils**  
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE  
Tél. : 083 65 53 37



**COFINAM**

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'INSTITUT DES EXPERTS COMPTABLES

Expert Comptable – Conseil Fiscal

rue du Bois Gilot 4 - 5336 Courrière  
Tél : 083/66.06.90 - Fax : 083/66.06.99  
Mail : info@cofinam.be - Web : www.cofinam.be

Rue Poilvache 20  
5336 Courrière

SOINS ESTHÉTIQUES

**L'art**

- Blanchiment dentaire américain
- Ongles
- Cils
- ...

Rdv au 0493/38.89.97




ENTREPRISE  
**VANBAELEN**

Toute une équipe à votre service pour:

Toiture - Charpente - Zinguerie  
Isolation toiture et pignon  
Sanitaire neuf et rénovation  
Eau de pluie, chauffe-eau solaire...  
*(installateur agréé Roscart)*



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon  
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse  
Tél.: 081 63 52 34 - 083 65 55 03  
[www.vanbaelen-toitures.be](http://www.vanbaelen-toitures.be)



« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dorez,  
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

**Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles**

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur  
autres adresses : Jambes | Champion  
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@dela.be  
[www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be](http://www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be)

Partenaire de DELA  
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire  
Laloux - Chaudoir**



Crise " Covid 19 ", les associations sont en veille. Profitons d'un moment de calme pour s'évader le temps de quelques lignes avec la présentation d'une association locale qui oeuvre au patrimoine communal, puis d'une rétrospective d'événements qui ont marqué l'actualité associative assessoise.

Vous avez des idées de projets associatifs pour la sortie de crise sanitaire et les moyens manquent ? Le **Crowdfunding** est une source de revenus à explorer, nous vous en parlons en page 25.

L'Assesseur

## Sommaire

**P. 22 :** Connaissez-vous... A.P.P.E.L ?

**P. 23 et 24 :** Rétro - Assessible

**P. 25 :** Le Crowdfunding

**Vous voulez connaître  
le calendrier des activités de l'entité  
d'Assesse?**

Rien de plus simple...



**Demandez « L'info-Courriel »**

Envoyez votre adresse mail à  
**info@assesseacsta.be**

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

## Connaissez-vous... A.P.P.E.L. (Assesse-Patrimoine-Promenades-Embellissement-Loisirs)?

C'est en 1989, grâce à M. André Burlet, échevin, que le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de l'Entité d'Assesse (S.I.T.E.) fut créé.

Marcel Dauwen a été approché afin de venir gonfler les rangs du Conseil d'administration sous la présidence de M. Maurice Goethals.

Depuis 1998, Marcel Dauwen a succédé à ce dernier en tant que président. Il poursuit sa tâche en préservant le petit patrimoine de la commune.

Toutes les chapelles communales ainsi que plusieurs petits patrimoines privés ont fait l'objet de rénovation avec l'aide de Madame Anne Franchimont de l'A.S.B.L. Qualité Village Wallonie ainsi que l'aide financière de l'A.W.A.P. (Agence Wallonne du Patrimoine).

Un des prochains dossiers (mur en pierres sèches situé derrière la chapelle de Crupet) est actuellement instruit par l'A.W.A.P.

En 2004, suite à la mise en place d'un Office du Tourisme communal à Assesse, l'asbl " S.I.T.E. " change de nom pour devenir l'asbl A.P.P.E.L.

Depuis cette date, nous pouvons épingler ces réalisations : le calvaire situé rue du Vicinal à Sorinne-la-Longue (avec l'aide du Cercle historique de Sorinne-l-L.) ; la chapelle St-Roch de Crupet ; la chapelle St-Roch située rue du Hameau à Assesse (voir ci-contre) ; la plaque commémorative (hommage à l'équipage du bombardier



américain tombé en mars 1945) située au lieu-dit " Wagnée " à Florée (voir ci-contre) ; cinq interviews auprès de personnes ayant vécu la Guerre 40-45 avec en 2020 une exposition réalisée en octobre entre les deux vagues de la pandémie " Covid 19 ".

En 2014 également, en collaboration avec le service travaux, la pelouse d'Honneur autour du Monument aux Morts de Sorinne-la-Longue a fait l'objet d'une restauration complète. En cette année un peu compliquée le dossier de la chapelle St-Gilles de Mianoye, initié en 2018, va se poursuivre en sachant qu'il s'agit d'un patrimoine classé et que le délai de rénovation sera très long.

Depuis 2014, en collaboration avec l'Office du Tourisme, 21 circuits de balades ont vu le jour dans toute l'entité d'Assesse. Le parrainage est actuellement réalisé par le " Groupe Chemins et Sentiers Assessois ".

Les dommages constatés envers ce patrimoine sont relatés auprès d'un membre de l'office du Tourisme.

Un **appel** est lancé aux éventuels bénévoles qui souhaiteraient venir gonfler les rangs de l'asbl A.P.P.E.L.

**Contact :**  
marcel.dauwen@skynet.be ou 083 65 65 65





## Rétro-Assessible : Le bon vieux temps

Rétrospective de la communication des associations, depuis 2011, nostalgie et souvenirs, cela avait bien lieu près de chez nous !



### Août 2012, " Les Diableries de Crupet " : 3ème édition

#### Approchez, Approchez !

Vous cherchez du loufoque, de l'insolite, du surprenant, de l'amusant, du taquin, de l'espiègle ?

Ne cherchez plus, venez aux « Diableries de Crupet » et vous serez servis !

#### Qui-Que-Quoi-Qu'est-ce ?

Un dimanche dans un des Plus Beaux Villages de Wallonie, mais pas un de ces dimanches ennuyeux où l'on suit un guide en l'écoutant religieusement discourir sur l'histoire des vieilles pierres, non ! Pour ça, il faut venir aux Journées du Patrimoine ! ;-)

Un dimanche diabolique et farceur qui met le village de Crupet dans tous les sens !

Avec une quinzaine d'activités et animations pour petits et grands : des spectacles, des grimages, des concerts, de la magie, un défilé de diables à roulettes, des ateliers, des contes pour enfants mais aussi des contes en Wallon !, du sensoriel et même un petit coin de paradis avec des massages...

Vous voulez encore plus de nouveauté ?

Venez déguisé en diable, diablesse ou diabolotin et vous recevrez un prix !

Pour les détails, il faudra encore un petit peu de patience (surveillez votre boîte aux lettres), mais un appel est d'ores et déjà lancé aux participants pour le défilé de " diables à roulettes " (voir ci-contre).



### Avril 2014, deux ans de Compagnie du Milieu du Monde à Florée

#### Depuis l'automne 2012, la Compagnie du Milieu du Monde a posé sa roulotte à Florée.

Une roulotte insolite, transformable en scène, en bar, en décor de théâtre... Elle entend ainsi sillonner les routes des entités locales avec, dans ses bagages, plus d'une discipline liée aux arts de la scène.

Menée par des personnes locales enthousiastes, la Compagnie est dirigée par Margaux Van Audenrode qui s'entoure d'artistes proches. Elle a pour objectifs de s'ancrer au mieux localement, travailler en réseau, associer la population aux projets, permettre aux villageois de faire des découvertes culturelles sur leurs terres : concerts, stages, actions collectives, spectacles, créations propres ou extérieures, projets avec des publics fragilisés.

L'association fonctionne sur fonds propres, sans reconnaissance ni subsides. Son moteur ? La passion et des idées foisonnantes.

#### En 2012, la Compagnie organisait sa fête d'inauguration « La Compagnie du Milieu du Monde débarque » et présentait sa création " L'Homme et l'Animal ".

Durant l'année 2013, la Compagnie a monté un atelier dédié aux personnes handicapées adultes en partenariat avec l'asbl Itineris.

Le spectacle " Un P'tit Coin de Paradis " a été monté sur la scène de la roulotte et présenté devant des élèves de l'enseignement secondaire de la ville de Ciney, ainsi qu'au Festival Thé-Autres au Centre Culturel Régional de Dinant.

#### Le projet a remporté un prix de soutien lors de la cérémonie des Wippy d'or.

La Compagnie a également lancé son projet "Le Méli-Mélo du Milieu du Monde " dans le cadre de la Fête du Bois à Assesse, durant lequel elle se voit ouvrir sa scène pour présenter les numéros d'artistes en tous genres.

Cette année, la Compagnie accueillera un premier spectacle le dimanche 11 mai 2014 à l'église de Florée : " Quand Nota Bene fait son cinéma ", un concert de musiques de films remarquables, présenté par un ensemble musical local.



## Été 2016 : Des tracteurs dans la campagne de Magimpré ? Oui, mais des ancêtres !

Le dimanche 21 août 2016, Magimpré accueillait quelques spécimens de tracteurs anciens qui font la fierté de leurs propriétaires respectifs.

Dès 9h, le ronronnement des premiers arrivants se faisait entendre et, petit à petit, tous les participants étaient présents, après avoir aligné leurs engins rutilants sur la pelouse.

Le café de bienvenue dégusté, malgré le vent et une petite pluie intermittente, l'on se mit en route pour faire une agréable promenade dans les rues de Florée et Maibelle.

Certains prirent place sur les sièges au côté des chauffeurs et, pour les autres et leurs enfants, un tracteur avait été tout spécialement équipé d'une remorque char à bancs pour véhiculer la joyeuse troupe dans ce périple.

A mi-chemin, une halte était prévue à Maibelle, pour une dégustation de bière.

Les appétits bien ouverts par la promenade furent enchantés de découvrir le buffet-barbecue où les tranches de cochon grillé au miel étaient accompagnées de délicieuses " patates pêtées " et salades variées. Quelques " pains-cochon " étaient également prévus pour les petits estomacs.

Après ce plantureux repas, l'heure du gymkhana

des tracteurs ancêtres avait sonné. Le champ voisin avait été aménagé pour les épreuves d'adresse : lancé de ballon, enfilage d'anneaux, déplacement de bouteilles, lancé d'anneaux, parcours électrique et parcours d'équilibre sur deux poutrelles.

Chacun s'y exerça avec plus ou moins d'habileté, dans une bonne humeur générale, malgré la météo variable.

Les enfants aussi purent s'adonner aux joies de la conduite grâce à un petit tracteur aimablement mis à leur disposition.

Pour marquer l'événement, un permis de conduire leur fut délivré à l'issue du parcours.

Et pour que la fête soit complète, bar mobile et tonnelle avaient été

un  
une grande  
installés sur le terrain.

Nul doute que cette activité reste un motif de sortie agréable pour les passionnés de tracteurs ancêtres. Elle permet également aux villageois de découvrir ces superbes machines.

Merci à Cécile Vause, membre de l'**asbl Magimpré** pour cet article et à Julien Delfosse pour les photos.



### Notre cher Président Michel s'en est allé !

Il y a plus de 60 ans avait lieu ma première rencontre avec Michel sur les bancs de l'école communale de Courrière. Je le précédais d'un an et, en fin de sixième année primaire, on se quittait pour d'autres horizons, école supérieure puis recherche d'un emploi. Entretemps, nous nous voyions parfois à la boucherie locale que tenaient ses chers parents.

Six ans après la création du club de marche " Les Piverts de Courrière ", nos chemins se croisent à nouveau. En effet, en 1991, Michel rejoint le conseil d'administration en tant qu'administrateur. Vingt ans plus tard, en 2011, il sera nommé président et il ne quittera plus ce poste jusqu'à maintenant. Pendant ce laps de temps, avec sa chère épouse Martine, ils organiseront tous nos différents voyages de 4 ou 5 jours en France, en Alsace, en Baie de Somme, en Normandie... J'ajouterai ici que chaque voyage faisait l'objet d'une étude approfondie et que chacun pouvait se divertir à sa guise. De nombreuses heures de bénévolat étaient requises pour l'élaboration de ces voyages.

Lors de nos multiples organisations, il était au rendez-vous afin d'effectuer, la veille de la marche, les préparatifs ; le jour même, le ravitaillement dans les différents postes de contrôles et, le lendemain, la remise en ordre ainsi que le transport du matériel. Il n'hésitait pas non plus à nous concocter de bons repas.



Pour tout ce travail réalisé au sein du club " Les Piverts de Courrière ", nous tous, nous te disons " MERCI " !

En cette année 2021, nous devons nous retrouver tous ensemble pour fêter le 35ème anniversaire du club et ainsi partager nos nombreux souvenirs.

Il en sera hélas autrement, de là-haut veille sur nous tous et sache que nous ne t'oublierons jamais !

Marcel, secrétaire " Les Piverts de Courrière "

Le Comité et tous les membres du club de marche "Les PIVERTS de COURRIERE" ainsi que l'équipe de l'A.C.S.T.A. présentent leurs plus sincères condoléances à sa chère épouse Martine et à sa famille.



# Info's ACSTA : Le Crowdfunding

## Financer le projet d'une association de manière différente, c'est possible avec le Crowdfunding !

Le financement participatif, de l'anglais **Crowdfunding**, est un outil de collecte de fonds fonctionnant sur une plateforme Internet et permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés.

Les porteurs de projet souhaitant collecter des fonds pour une initiative personnelle ou professionnelle peuvent être des entreprises, des **associations**, des particuliers, etc.

Ce mode de financement se fait sans l'aide des acteurs traditionnels du financement. L'émergence des plateformes de financement participatif a été permise grâce à Internet et aux réseaux sociaux, complétant ou remplaçant la traditionnelle souscription. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus global, celui de la consommation collaborative et de la production participative.

### Les avantages du Crowdfunding ?

Vous touchez un large public !

En plus d'obtenir l'argent souhaité, vous entrez en contact immédiat avec des personnes intéressées par votre proposition. La campagne de crowdfunding permet aussi de **promouvoir** votre projet.

### Comment cela fonctionne ?

La grande majorité des campagnes se déroulent sur Internet, logique car l'idée est de toucher un grand nombre de personnes qui investissent à travers les moyens numériques actuels.

Choisissez une plateforme ou un site Web de financement et présentez votre idée ou concept. Indiquez le montant souhaité et le nombre de participants que vous verriez vous accompagner dans l'aventure. Les "prêteurs" déposeront ensuite leur argent sur la plateforme en ligne.

### 4 méthodes de Crowdfunding existent :

La donation, la récompense, le prêt, les actions.

#### Crowdfunding basé sur une donation ou un don :

La personne qui supporte votre projet ou association n'attend pas de contrepartie. Cette forme de crowdfunding se retrouve donc souvent dans la lutte contre les catastrophes, les organisations caritatives et les associations à but non lucratif. Le montant à percevoir est illimité. Par le passé, plusieurs initiatives belges ont facilement atteint la barre des 200.000 euros sur la plateforme de financement Kickstarter.

#### Préventes en récompense :

Vous pouvez récompenser vos participants en proposant la primeur de votre projet. Plus ils investissent, plus le geste est important ou exclusif de votre part. Cette « prévente » par le biais du crowdfunding fait fureur, car vous attirez des investissements sans avoir à supporter vous-même des coûts

supplémentaires ou à céder votre droit de propriété. De plus, c'est un excellent moyen d'analyser le marché : si le public ne mord pas à l'hameçon, votre idée ou votre projet a peu de chances de réussir.

#### Crowdfunding via un prêt :

Le public vous prête de l'argent, vous promettez de le rembourser plus tard – éventuellement avec un intérêt convenu en sus. Pour les projets caritatifs (la construction d'une nouvelle école, par exemple), cet intérêt sera minime, voire nul. Vous pouvez collecter un maximum de 300.000 euros de cette façon.

#### Crowdfunding en échange d'actions :

Avec la forme précédente de crowdfunding, les investisseurs sont sûrs de récupérer leur argent. Ce n'est pas le cas ici. Vous leur donnez des actions

en échange de leur geste financier. Ils n'obtiendront donc un retour sur investissement que lorsque votre projet sera dans le vert et que vous pourrez donc verser un dividende. Si le cours baisse, vos bailleurs de fonds en souffriront comme vous.

#### Quel montant devez-vous récolter ?

Le montant nécessaire à votre projet  
+ les frais de la plateforme de crowdfunding  
+ le prix des éventuelles récompenses  
+ le budget promotionnel.

**La règle d'or : être réaliste.** Assurez-vous que le montant à collecter ne soit pas farfelu.

Analysez le marché et optez pour un crowdfunding adapté à votre projet ou association

Le montant prévu n'est pas atteint ?

Le projet est annulé, vous ne payez aucun frais et vos investisseurs récupèrent leur mise. Tout le monde reprend son chemin et tout reste comme avant.

#### Quelques plateformes de Crowdfunding :

Les plus connues : KissKissBankBank, Ulule, Kickstarter. Plus près de chez nous : CrowdIn ([www.crowdin.be](http://www.crowdin.be)).

Orienté associations et clubs : HelloAsso ([www.helloasso.com](http://www.helloasso.com))

#### Conclusion :

Si dans le temps, la vente de stylo-bille, de porte-clé ou autocollant était un moyen de récolter des fonds, il ne fait aucun doute que le Crowdfunding est le moyen moderne pour ce faire.

#### En savoir plus :

A consulter : [www.crowdin.be](http://www.crowdin.be)



# L'Agenda

## JUIN 2021

### ■ Tous les week-ends de 13h à 17h (fermé les dimanches 13 et 27)

«Peintures à l'huile tout en couleurs» par Myriam Metens - Arbres, Exposition ayant pour thèmes : visages, femmes regardant la mer...

Adresse: Point d'information de l'Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET

Infos et Organisation: Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

## JUILLET 2021

### ■ Tous les jours de 10h à 18h.

Œuvres de Fabien Laloux et Cécile Namur, « Un peu de tout »

Exposition de bronzes, peintures et céramiques.

Adresse: Point d'information de l'Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET

Infos et Organisation: Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

## AOÛT 2021

### ■ Tous les jours de 10h à 18h.

«Récup dans l'art» par Fabienne Kaeses

Exposition de peintures abstraites

Adresse: Point d'information de l'Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET

Infos et Organisation: Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

## Prochaine parution du Bulletin

Le prochain Bulletin paraîtra :

**la semaine du 13 septembre**

### Vous souhaitez proposer un sujet ou rédiger un article ?

Vos propositions et suggestions sont à soumettre pour le 10 juillet au plus tard à l'adresse suivante : [communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

### Consignes à respecter :

- texte d'1page A4 maximum (verdana 12, interligne simple)
- accompagner tout texte d'au moins un titre et une photo de bonne qualité (min.1Mo)
- proposer un texte en lien avec Assesse
- être informatif et non politique ou satirique

## SEPTEMBRE 2021

### ■ Tous les jours de 10h à 18h, jusqu'au 15 septembre.

Œuvres de Chantal Lebrun

Exposition de pastel, huile, aquarelle et acrylique.

Adresse: Point d'information de l'Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET

Infos et Organisation: Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

### ■ Les 11 et 12 septembre 2021

Journées du Patrimoine

Thème «Femmes & Patrimoine».

Deux sites à visiter.

Adresse:

L'ancien couvent des Récollectines

Rue Maurice Jaumain, 15 - 5330 Assesse.

L'église Sainte-Lucie de Maillen

Place du Bâti - 5330 Maillen.

Infos Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)



Participez à notre concours pour tenter de remporter 1 des 5 kits offerts pour se lancer dans le « Zéro Déchet », que des bons plans pour y arriver pas à pas.

Pour participer, envoyer un mail ou un courrier à l'administration communale d'Assesse **avant le 15 mai 2021.**

Avec vos coordonnées complètes ainsi que le partage d'une expérience, un bon plan déjà lancé de votre côté pour le Zéro Déchet.

Mail : [Communication@assesse.be](mailto:Communication@assesse.be)

Courrier : Concours ZD – Esplanade des Citoyens 4 à 5030 Assesse



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR  
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBOUX  
142, Chaussée de Namur  
Tel. : 081 611 600

WIERDE  
97, Rue de Jausse  
Tel. : 081 588 883

**LE PAIN** 

**D'ANTAN**  
lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



**DM** **DEMAZY Max**

**PORTES DE GARAGES**  
HORMANN - NOVOFERM - SESAME  
**PRIVÉS ET INDUSTRIEL**  
**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •**  
**TENTES SOLAIRES**  
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h  
Fermé dimanche & jours fériés

**INFO** [www.demazym.be](http://www.demazym.be)

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - [info@demazym.be](mailto:info@demazym.be) - 0497/23 38 75



Primes isolation  
toit - murs - sol

Prime conteneur électrique

Prime chaudière pellet

Prime châssis

Prime solaire thermique

Prime VMC

Surprime isolation écologique

Prime pompe à chaleur air-eau

Prime réalisation de l'Audit

Et bien plus encore...

**PEBIZZY CONSULTING**  
Bureau d'études en énergie

[WWW.AUDIT-ENERGETIQUE-LOGEMENT.COM](http://WWW.AUDIT-ENERGETIQUE-LOGEMENT.COM)

**LE SHIME DE L'IMMOBILIER**  
Une transaction en gardant le sourire

 Envie de sortir des sentiers battus de l'immobilier ?  
Nous vous proposons un accompagnement complet et différent à la vente ou à l'achat.

Conseils, astuces, solutions et plus pour une transaction en gardant le sourire.

**Suzanne Leshime**  
Consultante immobilière - IPI  
506717

[www.leshimedelimmobilier.com](http://www.leshimedelimmobilier.com)

rue des Tilleuls, 2B  
5330 Assesse  
0472/39.49.50  
[info@leshimeimmo.be](mailto:info@leshimeimmo.be)

**PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE**

Obtenez vos primes, avec votre expert en énergie en Région wallonne !

**QUI SOMMES NOUS ?**  
PEBIZZY CONSULTING est un bureau d'étude en ingénierie, spécialisé dans la Performance Énergétique des Bâtiments, situé à Profondeville (et Namur).

**VOUS RÉNOVEZ ?**  
Faites appel à PEBIZZY CONSULTING pour l'Audit Logement préalable aux travaux, permettant l'accès aux Primes Habitations (et aux Prêts 0%) de la Région Wallonne, pendant 7 ans.

Et bénéficiez de nos meilleurs conseils en terme de rénovation énergétique et durable.

Auditeur agréé par la Région Wallonne. Service efficace, rapide, et en toute sérénité !

  
Définissons ensemble le plan de rénovation de votre habitation !



NOUS OFFRONS ÉGALEMENT :  
Certificat PEB (vente et location)  
Déclaration PEB (Responsable PEB)

Sebastien BAILLEUX • 0487 96 41 00 • [www.pebizzy.be](http://www.pebizzy.be) • [hello@pebizzy.be](mailto:hello@pebizzy.be)

TOITURES

**LABAR GREGORY**

- CHARPENTES - ZINGUERIES
- AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS - TERRASSES
- BARDAGES - ISOLATION

[labargregory@gmail.com](mailto:labargregory@gmail.com)  
Tél. 0478/46.73.49  
TVA BE 0883.329.213





# Carrefour market

081/63.36.96

@MestdaghNaninne

Mestdagh  
Naninne

860, chaussée de marche 5100 - Naninne

**OUVERT** du **lundi** au **samedi**  
de **8h30** à **19h30**,  
**Ouvert 7J/7** dimanche de **8h30** à **12h30**

## Funérailles BODSON

*Au service de votre famille*

Nouveau

**WIERDE**

Chaussée de Marche 1017

**BOUGE** - Rue de Sardanson 64

081 201990 • [www.funeraillies-bodson.be](http://www.funeraillies-bodson.be)



Salle de réception/cérémonie



## COIFFURE

**Françoise**

**0470 54 84 98**

rue Saint Denys, 26  
5330 Sart-Bernard

du lundi au samedi sur rdv

**Dame, homme, enfant**

**Spécialités Italiennes**  
Epicerie fine et sandwiches

**0491/22.59.81**  
 L'isola dei sapori

**Ouvert tous les jours**  
9h00 - 13h00  
15h00 - 18h30  
**Dimanche et lundi**  
10h00 - 14h00  
Fermé le mardi

L'ISOLA dei SAPORI  
Chez Azzura

Chaussée de Marche 76A  
5330 ASSESSE